

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

Les consultations de psychogériatrie ont lieu **le mercredi de 9h à 12h** au sein des consultations externes du Centre Hospitalier de MAUBEUGE

Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des consultations externes au **03 27 69 44 91** (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h).



Elles sont proposées par le **Dr Sarah KABAGAMBE**, médecin gériatre.

IT DSSI DIP 017 - AVRIL 2022

# Bien vieillir pour mieux vivre

## avec le Centre Hospitalier de Maubeuge

 Rue Simone Veil  
59 600 Maubeuge

 03 27 69 43 43  
(standard)

[www.chmaubeuge.fr](http://www.chmaubeuge.fr)



## CONSULTATIONS PSYCHOGERIATRIE





## POUR QUI ?

La consultation de psychogériatrie s'adresse **aux personnes âgées de 65 ans et plus, polypathologiques, ayant des syndromes gériatriques et /ou des critères de fragilité et qui, présentent des troubles psycho-comportementaux secondaires à une maladie neurodégénérative de type Alzheimer ou apparenté et/ou psychiatrique vieillissante.**

## POURQUOI ?

- Evaluation globale des troubles psycho-comportementaux des patients gériatriques.
- Proposition d'une prise en charge de ces troubles psycho-comportementaux.
- Réadaptation thérapeutique.
- Prise en charge socio-familiale et environnementale.
- Orientation dans la filière.
- Assurer le suivi de psychogériatrie au long cours.

## COMMENT ?

- **Suivre les patients présentant des démences avérées** avec troubles du comportement et/ou troubles psychiatriques associés.
- **Dépister et mettre en place un traitement précoce** des démences chez les personnes âgées vivant au domicile ou en substitut du domicile (EHPAD).
- **Réaliser l'évaluation, le bilan et l'orientation des patients** qui sont adressés ou référés par le secteur.
- **Prévenir, retarder l'hospitalisation et maintenir** la personne dans son environnement (domicile ou structure);
- **Définir avec le patient et la famille une prise en charge adaptée** qui se décline selon les besoins vers :
  - Un Centre Médico-Psychologique (CMP) : suivi infirmier pour le maintien à domicile ou en structure des personnes dépendantes psychiques.
  - Un hôpital de jour,
  - Une consultation de suivi : médecin, psychologue, assistante sociale...
  - Une hospitalisation temporaire ou une hospitalisation programmée, notamment en Unité Cognitive-Comportementale (UCC).